

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Paris, le 12 juin 2018

*Réussir la transformation. Ensemble.

Delivering Transformation. Together.

sopra  steria

AVERTISSEMENT

- *Cette présentation contient des prévisions auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur. Le Groupe rappelle que les signatures des contrats de licence, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent provoquer des effets plus ou moins favorables sur la performance de l'année.*
- *La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document de référence 2017 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 avril 2018 (notamment aux pages 35 et suivantes).*
- *La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce document est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.*



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale

2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017

3 | Rapports des Commissaires aux comptes

4 | Informations sur les résolutions proposées

5 | Discussion

6 | Vote des résolutions

7 | Clôture de l'Assemblée Générale



ORDRE DU JOUR (1/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**
 1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; approbation des charges non déductibles.
 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
 3. Affectation du résultat et fixation du dividende.
 4. Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
 5. Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Pierre Pasquier, Président.
 6. Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Vincent Paris, Directeur général.
 7. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du Président.



ORDRE DU JOUR (2/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire (suite)**

8. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du Directeur général.
9. Fixation des jetons de présence, à hauteur de 500 000 €.
10. Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire.
11. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**

12. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'annuler les actions que la Société aurait rachetées dans le cadre de programmes de rachat d'actions et réduction corrélative du capital.



ORDRE DU JOUR (3/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire (suite)**

13. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, dans la limite de 40 % du capital social.
14. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, dans le cadre d'offres au public, dans la limite de 20 % du capital social, limite ramenée à 10 % du capital social en l'absence de droit de priorité.
15. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, par voie de placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite de 10 % du capital social.



ORDRE DU JOUR (4/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire (suite)**

16. Détermination du prix d'émission des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société dans la limite de 10 % du capital par an dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.
17. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, d'augmenter le nombre d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société à émettre dans la limite de 15 % de l'émission initiale.
18. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, en vue d'émettre des actions ordinaires/et ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature dans la limite de 10 % du capital social.



ORDRE DU JOUR (5/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire (suite)**
 19. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer les titres apportés à une offre publique d'échange dans la limite de 10 % du capital social.
 20. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise.
 21. Délégation à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique, pour un montant nominal limité au montant du capital social.
 22. Délégation de compétence au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés de la Société ou des sociétés de son Groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise dans la limite de 3 % du capital social.



ORDRE DU JOUR (6/6)

Avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 25 mai 2018

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire (suite)**

- 23. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son Groupe dans la limite de 3 % du capital social.
- 24. Modification des stipulations de l'article 14 des statuts concernant la durée des fonctions des administrateurs et introduction de modalités de renouvellement échelonné des mandats des administrateurs.
- 25. Modification de la limite d'âge associée à la fonction de Président du Conseil d'administration ; Modification corrélative de l'article 15 des statuts.
- 26. Nomination de Monsieur Jean-Bernard RAMPINI, en qualité de censeur, pour une durée de deux ans.

- **Relevant de la compétence de l'Assemblée générale Ordinaire**

- 27. à 37. Renouvellement de mandats d'administrateurs.
- 38. à 39. Nomination de nouveaux administrateurs.
- 40. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017**
- 3 | Rapports des Commissaires aux comptes
- 4 | Informations sur les résolutions proposées
- 5 | Discussion
- 6 | Vote des résolutions
- 7 | Clôture de l'Assemblée Générale



LE GROUPE SOPRA STERIA AU 31/12/2017

LEADER EUROPÉEN DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



TOP 5 des acteurs européens

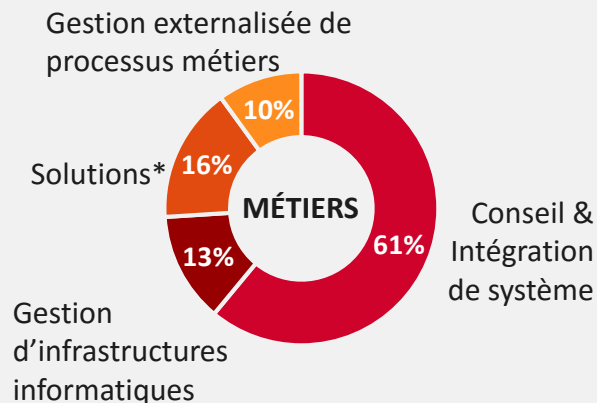
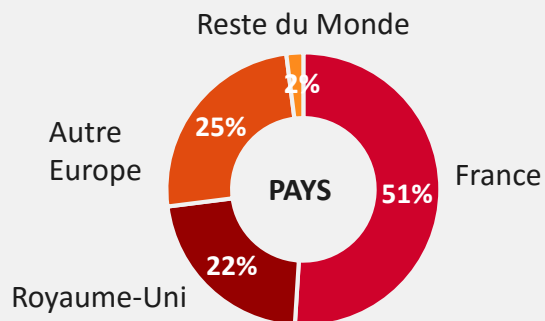
TOP 10 des acteurs œuvrant en Europe

Chiffre d'affaires 2017
de 3,8 Md€

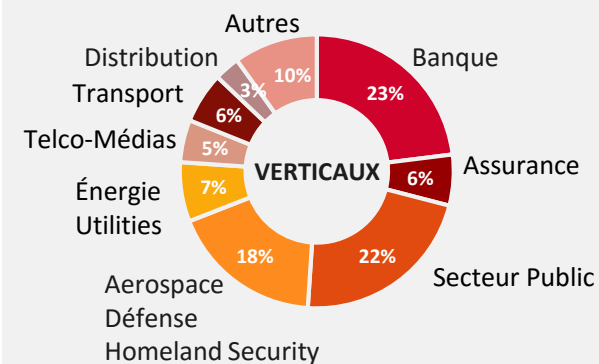
41 000 +
Collaborateurs

Présent dans
plus de 20 pays

Approche
End-to-End



(*) Activité software dans les domaines : bancaires, ressources humaines et immobilier



UN GROUPE ENGAGÉ POUR UN MONDE PLUS DURABLE

STRATÉGIE ET QUELQUES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS

Social

La Responsabilité Sociale du Groupe s'inscrit dans une démarche de promotion de l'égalité des chances

- **9500** recrutements en 2017 et plus de **1 million** d'heures de formation
- **Egalité des chances** :
 - ✓ Faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap : en France, 30 bourses attribuées à des étudiants en situation de handicap
 - ✓ Promouvoir la place des femmes dans le digital : 31 % de femmes dans le Groupe

Éthique et Valeurs

Une démarche de transparence, d'équité et de loyauté avec l'ensemble de nos parties prenantes

- **1 charte éthique** et des **valeurs** fortes portées par la Direction générale
- **1 gouvernance** dédiée renforcée en 2017
- **New Way** : un programme fédérateur autour des valeurs du Groupe

Sociétal

Un dialogue renforcé avec les parties prenantes - Programmes de solidarité associants les collaborateurs en soutien des communautés locales

- Une démarche alignée sur les ODD du **Pacte Mondial**.
- **Programmes solidaires**:
 - ✓ En Inde, + 70 000 enfants défavorisés bénéficient d'un programme éducatif
 - ✓ En France, 12 projets soutenus par la fondation Sopra Steria autour du digital

Environnemental

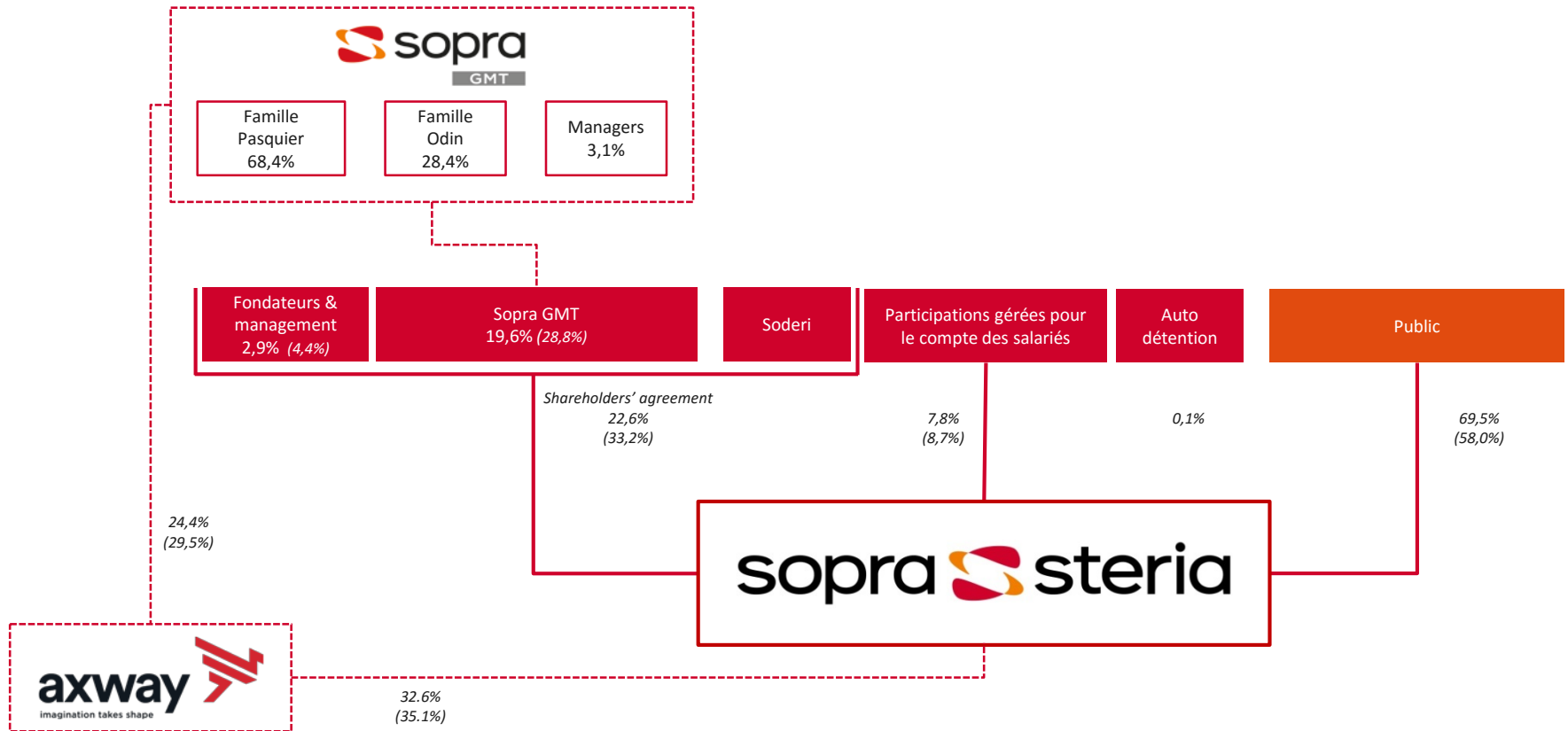
Des engagements forts et un programme innovant pour maîtriser l'impact environnemental des activités du Groupe

- **1^{ère}** ESN au niveau mondial à avoir obtenu l'approbation de ses objectifs de réduction d'émissions de GES par l'organisation **SBTi***
- Triple Certifications **Carbon Neutral** (Data center, Bureaux, déplacements professionnels)
- **11 %** de réduction des émissions GES Groupe par collaborateur en 2017 par rapport à 2016



STRUCTURE DU CAPITAL

UN ACTIONNARIAT DE RÉFÉRENCE GARANT DU PROJET À LONG TERME



Situation au 31/05/2018

XX.X% = Pourcentage de détention du capital

(XX.X%) = Pourcentage de droits de vote théorique

20 547 701 actions cotées

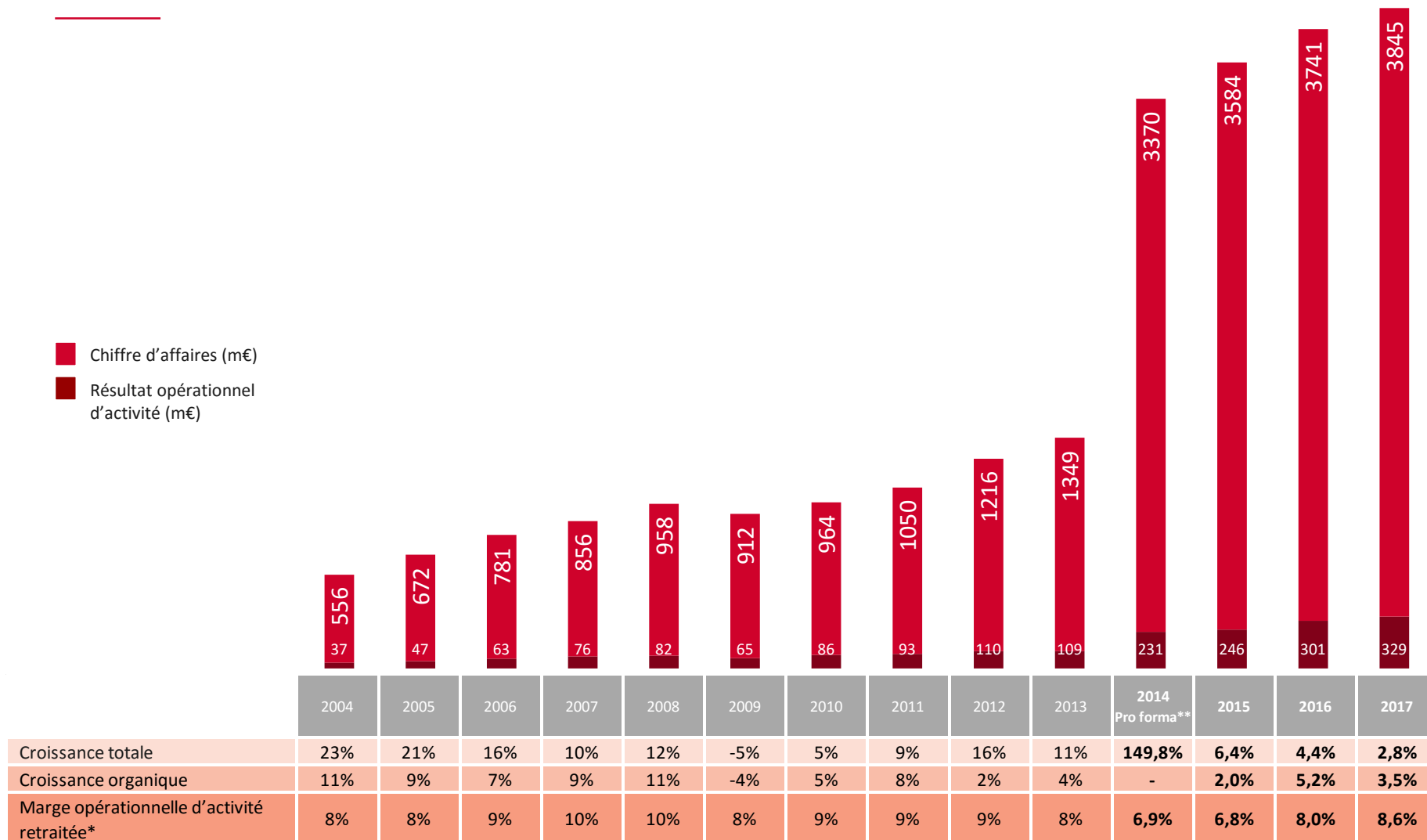
26 148 030 droits de vote théorique



UN HISTORIQUE DE PERFORMANCE SOLIDE

CROISSANCE ORGANIQUE DEPUIS 2004 ≈ 5% /AN

■ Chiffre d'affaires (m€)
■ Résultat opérationnel d'activité (m€)

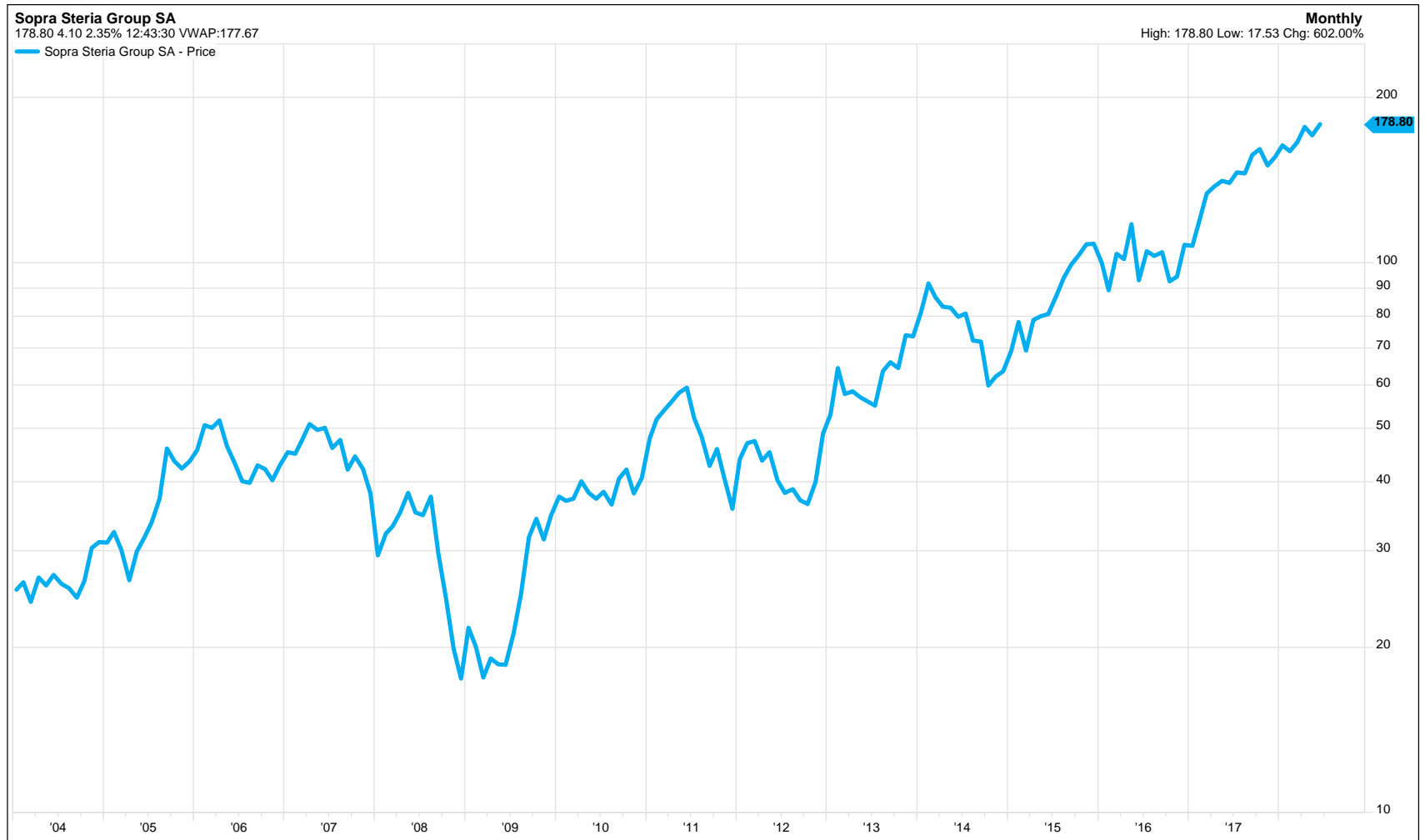


*Retraitée à règles fiscales équivalentes pour les exercices financiers jusqu'à et incluant 2009

**Base de comparaison ajustée pro-forma suite à la fusion de Sopra et Steria









ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE SOPRA STERIA DEPUIS 2004



Cours au 08/06/2018



LES FAITS MARQUANTS 2017

-  Atteinte des objectifs à 3 ans fixés post-fusion en 2015
-  Dynamique de croissance organique bien établie
-  Succès du redressement de l'Allemagne et de la gestion d'infrastructure en France
-  Plan de repositionnement lancé au Royaume-Uni
-  Montée en valeur amorcée (Conseil & Software)
-  Poursuite des investissements sur Sopra Banking Software



CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2017

Chiffre d'affaires

3 845,4 M€

soit une croissance organique de + 3,5 %
une croissance à changes constants de + 4,6 %*

Résultat opérationnel d'activité

329,8 M€

*soit 8,6 % du chiffre d'affaires
en progression de 9,5 % par rapport au 31/12/2016*

Résultat net – Part du Groupe

171,4 M€

*soit 4,5 % du chiffre d'affaires
en progression de 14,0 % par rapport au 31/12/2016*

Flux net de trésorerie disponible

111,4 M€

*Hors cession de créances commerciales
déconsolidante de 37,0 M€*

vs. 150,0 M€ en 2016

Dettes financières nettes

510,1 M€

*stable par rapport à 2016
représentant 1,4X l'EBITDA*

Déficit net d'impôt des fonds de pensions UK

167,4 M€

*vs. 245,0 M€ au 31/12/2016
en diminution de 31,7 % par rapport au 31/12/2016*

** Les indicateurs alternatifs de performance sont définis à la fin de cette présentation*



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE 2017 PAR PÔLE

FORTE AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE LA ZONE AUTRE EUROPE

	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel d'activité	
	2017 (M€)	2016 Retraité*	Croissance organique (%)	2017 (% du CA)	2016 (% du CA)
France	1 597,0	1 539,7	+ 3,7%	8,6%	8,1%
Royaume-Uni	801,7	868,2	- 7,7%	6,6%	8,0%
Autre Europe	827,6	739,0	+ 12,0%	8,1%	5,7%
Sopra Banking Software	402,2	361,8	+ 11,2%	9,7%	9,1%
Autres Solutions	216,9	207,2	+ 4,7%	15,2%	14,2%
Total	3 845,4	3 715,9	+ 3,5%	8,6%	8,0%

* Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change 2017



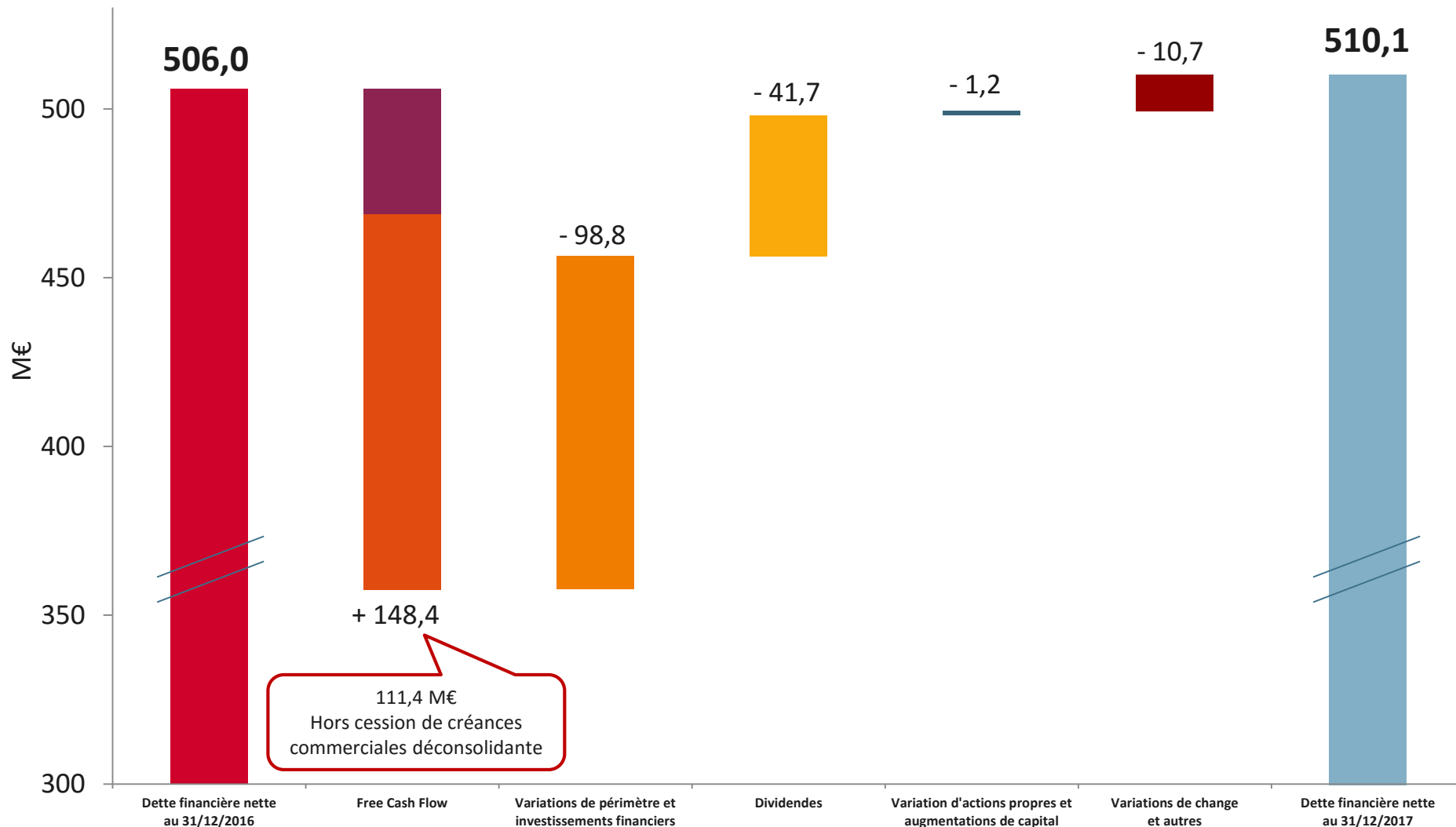
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN 2017

	2017 (M€)	2017 (% du CA)	2016 (M€)	2016 (% du CA)
Chiffre d'affaires	3 845,4		3 741,3	
<i>Croissance organique</i>	+ 3,5%			
Résultat opérationnel d'activité	329,8	8,6%	301,1	8,0%
Charges liées aux stock-options et assimilés	- 21,2		- 12,1	
Dotations aux amortissements sur incorporels affectés	- 21,8		- 21,1	
Résultat opérationnel courant	286,8	7,5%	267,8	7,2%
Autres produits et charges opérationnels	- 25,1		- 27,6	
Résultat opérationnel	261,7	6,8%	240,2	6,4%
Coût de l'endettement financier net	- 6,8		- 6,7	
Autres produits et charges financiers	- 9,8		- 7,6	
Charges d'impôt	- 73,5		- 80,9	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1,7		10,8	
Résultat net	173,3		155,8	
<i>dont part du Groupe</i>	171,4	4,5%	150,4	4,0%
<i>dont minoritaires</i>	1,8		5,4	



VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET EN 2017

STABILITÉ PAR RAPPORT À 2016



ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 31/12/2017

**Dette financière nette
au 31/12/2017 :
510,1 M€**

**Montant disponible non tiré :
1,1 Md€
*soit 61 % des autorisations ****

**Levier d'EBITDA :
1,44 (max. 3,0x)**

Des maturités éloignées

- **Emprunt obligataire : 2019**
- **Lignes bancaires : 2022
(extension possible à 2023)**

** À encours de Billets de Trésorerie (210,6 M€ au 31 décembre 2017) et découverts constants*



BILAN ÉCONOMIQUE AU 31/12/2017

	31/12/2017 (M€)	31/12/2016 (M€)
Ecarts d'acquisition	1 590,6	1 557,0
Actifs incorporels affectés	161,5	179,7
Autres immobilisations	179,7	160,8
Titres de participation mis en équivalence	189,1	202,3
Total actif immobilisé	2 120,9	2 099,8
Impôts différés nets	98,7	128,9
Clients et comptes rattachés (net)	1 137,8	1 132,7
Autres actifs et passifs	- 1 175,6	- 1 171,5
Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	- 37,8	- 38,7
Actif économique	2 181,7	2 190,0
Capitaux propres	1 240,0	1 103,1
Provisions retraites et engagements assimilés	358,9	464,5
Provisions pour risques et charges	72,8	116,4
Endettement financier net	510,1	506,0
Capitaux investis	2 181,7	2 190,0



PROJET 2020

Projet Indépendant

- Actionnaire de référence garant du projet à long terme
- Actionnariat salarié significatif

Projet de Conquête

- Croissance organique
- Croissance externe ciblée
- Focalisation sur l'Europe pour les Services et ambition mondiale pour le *Software*



Projet à Valeur Ajoutée

- Conseil représentant 15% du CA
- *Software* représentant 20% du CA
- Approche *End-to-end* pour les grands clients stratégiques

Projet Différent

- Proximité clients
- Approche verticale focalisée grands clients stratégiques
- Culture entrepreneuriale



AMBITION 2020

Taux de marge opérationnelle d'activité
de l'ordre de 10 %

Croissance organique
3 % à 5 % par an sur la période



Flux net de trésorerie disponible
compris entre 5 % et 7 % du
chiffre d'affaires

sopra  steria

2020



RAPPEL DES OBJECTIFS 2018

Croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre 3 et 5 %

**Légère amélioration du taux de marge opérationnelle d'activité
avec une saisonnalité plus marquée qu'en 2016 (S1 < S2)**

**Flux net de trésorerie disponible > 170 M€
(> 133 M€ en intégrant la cession de créances 2017)**



CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2018

	Chiffre d'affaires			
	T1 2018 (M€)	T1 2017 Retraité*	Croissance organique (%)	Croissance totale (%)
France	426,3	418,6	+ 1,8%	+ 3,8%
Royaume-Uni	188,4	197,9	- 4,8%	- 7,4%
Autre Europe	231,6	204,3	+ 13,4%	+ 15,7%
Sopra Banking Software	88,2	78,9	+ 11,8%	+ 11,0%
Autres Solutions	57,4	56,2	+ 2,2%	+ 2,2%
Total	991,8	955,9	+ 3,8%	+ 4,4%

* Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change 2018 et après application de la norme IFRS 15



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017
- 3 | Rapports des Commissaires aux comptes**
- 4 | Informations sur les résolutions proposées
- 5 | Discussion
- 6 | Vote des résolutions
- 7 | Clôture de l'Assemblée Générale



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés



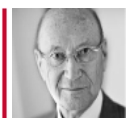
DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017
- 3 | Rapports des Commissaires aux comptes
- 4 | Informations sur les résolutions proposées**
- 5 | Discussion
- 6 | Vote des résolutions
- 7 | Clôture de l'Assemblée Générale



CONSEIL D'ADMINISTRATION SOUS RÉSERVE DU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 ADMINISTRATEURS ET 1 CENSEUR



PIERRE PASQUIER



ÉRIC PASQUIER



SOPRA GMT Représenté par
KATHLEEN CLARK BRACCO



MICHAEL GOLLNER ♦



JAVIER MONZÓN ♦



JEAN-LUC PLACET



SYLVIE RÉMOND



ÉRIC HAYAT



ASTRID ANCIAUX



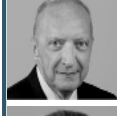
SOLFRID SKILBRIGT



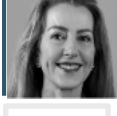
JEAN-BERNARD RAMPINI ●



MARIE-HÉLÈNE RIGAL-DROGERYS



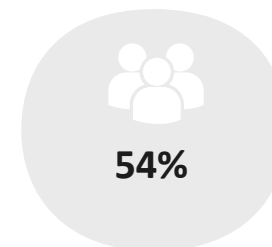
JEAN-FRANÇOIS SAMMARCELLI



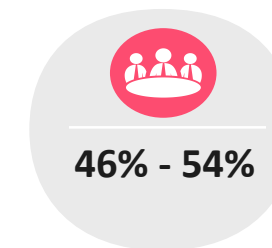
JESSICA SCALE

2
sièges

Administrateurs
représentants les salariés



Administrateurs indépendants



Répartition
Femmes - Hommes



Nationalités

— Sopra GMT — Ex-Steria — Administrateurs indépendants

♦ Nouvelle nomination Administrateur

● Nouvelle nomination Censeur



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (1/7)

RÈGLES DE QUORUM ET DE MAJORITÉ

● Assemblée Générale Ordinaire

- Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire requièrent **un quorum du cinquième des actions** ayant droit de vote et la **majorité des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

● Assemblée Générale Extraordinaire

- Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire nécessitent un quorum d'un **quart des actions** ayant droit de vote et une **majorité des deux tiers** des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.
- Néanmoins, à titre dérogatoire, le vote des vingtième et vingt et unième résolutions, bien que relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire, requièrent un quorum du cinquième des actions ayant droit de vote et la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.



Le texte des résolutions proposées par le Conseil d'administration figure aux pages 269 et suivantes du Document de Référence 2017.



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (2/7)

- **Résolutions 1 et 2 - Approbation des comptes**
 - Comptes annuels et consolidés – Exercice 2017
- **Résolution 3 - Affectation du résultat**
 - Dividende proposé : 2,40 € par action
 - Date de détachement du coupon : 3 juillet 2018
 - Date de mise en paiement : 5 juillet 2018
- **Résolution 4 - Conventions réglementées**
 - Aucune convention n'est soumise au vote de l'Assemblée générale
 - Approbation des conclusions du rapport spécial des Commissaires aux comptes

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ *Comptes annuels P.197*
→ *Comptes consolidés P.129*

Résolution relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ *Rapport spécial des Commissaires
aux comptes sur les conventions
et engagements réglementés
P.225 et 226*



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (3/7)

En application de la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite « Loi Sapin 2 ».

- **Résolutions 5 et 6** – Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 aux dirigeants mandataires sociaux
- **Résolutions 7 et 8** – Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ Page 252 et 69 à 74

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ *Principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale des dirigeants mandataires sociaux P.73 et 74*



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (4/7)

- **Résolution 9** - Fixation des jetons de présence
 - Montant proposé pour l'exercice 2018 : 500 000 € (inchangé depuis l'exercice 2015)
- **Résolution 10** - Renouvellement d'un Commissaire aux comptes
 - Renouvellement du mandat du Cabinet Mazars en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire pour une période de 6 exercices
- **Résolution 11** - Rachat par la Société de ses propres actions
 - Renouvellement de l'autorisation pour 18 mois
 - Limite de 10 % du capital
 - Prix maximum de 250 €

Résolution relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire

Résolution relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire

Résolution relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ *Programme de rachat d'actions*
P.232-233



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (5/7)

- **Résolution 12** - Annulation éventuelle des actions autodétenues
 - Renouvellement de l'autorisation pour 26 mois
 - Limite de 10 % du capital
- **Résolutions 13 à 17** - Délégations financières au Conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital, hors rémunération d'apports
- **Résolutions 18 et 19** - Délégations financières au Conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital en rémunération d'apports

Résolution relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire



Document de Référence

→ *Autorisations d'émissions données au Conseil d'administration par les Assemblées générales précédentes P.235 et 236 e et voir tableau de synthèse page 255*

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire



Document de Référence

→ *Autorisations d'émissions données au Conseil d'administration par les Assemblées générales précédentes P.235 et 236 et voir tableau de synthèse page 255*



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (6/7)

- **Résolutions 20 et 21** - Délégations financières au Conseil d'administration pour procéder à d'autres augmentations de capital
 - Par incorporation de réserves, de primes d'émission ou d'autres sommes pour 26 mois.
 - Dans le cadre d'une offre publique, par émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires, pour 18 mois.
- **Résolutions 22 et 23** - Délégations financières au Conseil d'administration pour associer au capital les salariés et/ou mandataires sociaux de Sopra Steria et des sociétés de son Groupe.

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire



Document de Référence

→ *Autorisations d'émissions données au Conseil d'administration par les Assemblées générales précédentes P.235 et 236.*

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire



Document de Référence

→ *Voir tableau de synthèse page 256*



INFORMATIONS SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES (7/7)

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

● **Résolutions 24 et 25** – Modifications statutaires

- Modification de l'article 14
 - Renouvellement échelonné des mandats d'administrateur
- Modification de l'article 15
 - Report de la limite d'âge du Président

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire



Document de Référence
→ *Tableau comparatif P.267 à 268*

● **Résolutions 26 à 39** – Composition du Conseil d'administration

- Renouvellements de mandats (11)
- Nouvelles nominations (2)
- Nomination d'un censeur (1)

Résolution 26 relevant de l'Assemblée Générale
Extraordinaire

Résolutions 27 à 39 relevant de l'Assemblée Générale
Ordinaire



Document de Référence
→ *Explications P.257 à 266*



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017
- 3 | Rapports des Commissaires aux comptes
- 4 | Informations sur les résolutions proposées
- 5 | Discussion**
- 6 | Vote des résolutions
- 7 | Clôture de l'Assemblée Générale



DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1 | Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2 | Rapports du Conseil d'administration - Présentation des comptes et de la situation opérationnelle 2017
- 3 | Rapports des Commissaires aux comptes
- 4 | Informations sur les résolutions proposées
- 5 | Discussion
- 6 | Vote des résolutions**
- 7 | Clôture de l'Assemblée Générale





CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

- **Chiffre d'affaires retraité** : chiffre d'affaires de l'année précédente retraité de façon à l'exprimer sur la base du périmètre et des taux de change de l'année en cours.
- **Croissance organique du chiffre d'affaires** : croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période et le chiffre d'affaires retraité de la même période de l'exercice précédent.
- **EBITDA** : cet indicateur, tel que défini dans le document de référence, correspond au résultat opérationnel d'activité consolidé majoré des dotations aux amortissements et provisions incluses dans le résultat opérationnel d'activité.
- **Résultat opérationnel d'activité** : cet indicateur, tel que défini dans le document de référence, correspond au résultat opérationnel courant retraité de la charge relative au coût des services rendus par les bénéficiaires de stock-options et d'actions gratuites et des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.
- **Résultat opérationnel courant** : cet indicateur correspond au résultat opérationnel avant la prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif, présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.
- **Résultat courant de base par action** : cet indicateur correspond au résultat de base par action avant la prise en compte des autres produits et charges opérationnels nets d'impôts.
- **Flux net de trésorerie disponible** : le flux net de trésorerie disponible (« Free cash flow ») se définit comme le flux de trésorerie généré par l'activité opérationnelle, diminué des investissements (nets des cessions) en immobilisations corporelles et incorporelles, diminué des intérêts financiers nets et diminué des contributions additionnelles liées aux engagements de retraites à prestations définies pour faire face aux déficits des plans.



CONTACTS

Direction de la Communication Financière

Olivier PSAUME T. +33 (0)1 40 67 68 16

Lima ABDELLAOUI T. +33 (0)1 40 67 86 88

Sopra Steria – Direction Générale

9 bis rue de Presbourg

75116 Paris

www.soprasteria.com - investors@soprasteria.com

sopra  steria

Delivering Transformation. Together.

